

QUELLE EST LA LANGUE DU SPORT?

La Commissaire aux langues officielles présente une étude sur les langues officielles dans le système sportif canadien

Madame Dyane Adam, Commissaire aux langues officielles, a publié aujourd'hui une étude spéciale sur les langues officielles dans le système sportif canadien. Cette vaste analyse du système du sport de haut niveau porte sur les chances qu'ont les athlètes canadiens d'atteindre les plus hauts échelons de leur sport dans la langue officielle de leur choix. L'étude comprend 16 recommandations et chacune compte une date d'échéance pour sa mise en oeuvre. Les recommandations sont conçues comme un plan stratégique de changement, que la Commissaire est confiante de voir adopté par Sport Canada et ses partenaires.

L'étude révèle que sur le plan linguistique, le système sportif a fait des progrès sur plusieurs fronts au cours des dix dernières années. Sport Canada formule des attentes claires à l'égard des organismes qu'il finance, et certains organismes de sport sont des modèles de bilinguisme. Mais l'étude révèle qu'il y a encore du chemin à faire avant que le système sportif reflète pleinement la dualité linguistique du Canada.

Le symptôme le plus évident de l'inégalité des deux langues officielles dans le système sportif est le fait que, bien qu'un Canadien sur quatre parle français (25 p. 100), moins d'un athlète de haut niveau sur cinq (18 p. 100) est francophone et leur présence se limite à quelques sports. " La langue ne peut pas expliquer à elle seule cette situation, mais si l'on élimine les obstacles linguistiques à la participation au sport, on fait déjà un important premier pas en vue de s'assurer que les athlètes francophones et anglophones sont sur un pied d'égalité pour participer aux équipes canadiennes de sport de haut niveau ", a déclaré madame Adam.

Des études précédentes ont porté sur le processus de sélection des équipes nationales comme obstacle particulier pour les athlètes francophones. La présente étude a permis de constater que le processus de sélection est aujourd'hui plus transparent et équitable. Cependant, les athlètes francophones se heurtent à certains obstacles qui surgissent plus tôt dans leur carrière; l'étude en révèle trois. Il y a d'abord la difficile transition entre le statut d'athlète d'élite provincial à celui de membre d'une équipe nationale, qui peut se compliquer en raison de conflits entre les organismes de sport provinciaux et nationaux. Deuxièmement, beaucoup d'organismes nationaux de sport ne peuvent fournir des services adéquats en français. Enfin et surtout, les entraîneurs des équipes nationales sont dans bien des cas incapables de communiquer en français. Les athlètes francophones ont associé ces deux derniers problèmes à des sources fréquentes de difficultés.

Les athlètes ont indiqué à la Commissaire que le sport l'emportait sur les questions linguistiques. Il reste toutefois que des athlètes se voient forcés de s'adapter aux lacunes linguistiques du système sportif. " Dans un système qui se vante d'être " centré sur l'athlète ", les athlètes francophones ne devraient pas avoir à relever le double défi de maîtriser la langue anglaise en plus de leur sport pour réussir aux plus hauts échelons ", a insisté la Commissaire. Certains athlètes francophones ont

parlé de sentiments de confusion et de frustration face à la nécessité d'apprendre à fonctionner pour la première fois dans un milieu sportif exclusivement anglophone. Les résultats de l'étude font valoir l'importance de mesures de soutien et de transition à l'intention des athlètes qui déménagent pour s'entraîner dans un milieu où leur langue n'est pas utilisée en général.

Sur une note encourageante, les athlètes font preuve d'une compréhension et d'un respect profonds à l'égard du groupe parlant l'autre langue officielle. Cette constatation, la plus encourageante de cette étude, fait ressortir la contribution que pourrait apporter le sport à l'unité nationale.

L'étude indique que le système sportif dans son ensemble ne dispose pas de l'infrastructure administrative ou financière nécessaire pour gérer ses programmes dans les deux langues officielles. En outre, certains organismes sportifs semblent captifs d'un cercle vicieux de faible participation des francophones et d'absence de services en français. Pour madame Adam, la seule façon de briser ce cycle consiste à améliorer les services dans les deux langues officielles et à recruter suffisamment d'adhérents pour soutenir ces services. La Commissaire considère que tout organisme sportif qui se qualifie de national devrait être en mesure d'offrir un niveau adéquat de service dans les deux langues officielles.

Dans le vaste réseau du système sportif, seul Sport Canada est assujéti à la *Loi sur les langues officielles* et, partant, à l'autorité de la Commissaire. Voilà pourquoi les recommandations de l'étude sont adressées à cet organisme. Madame Adam reconnaît que Sport Canada s'est doté de mesures importantes pour aider le système sportif à mieux répondre aux besoins de tous les athlètes, quelle que soit leur langue officielle, mais tous les organismes concernés devront faire leur part pour atteindre pleinement cet objectif.

" Les athlètes canadiens ne devraient pas avoir à s'adapter aux lacunes linguistiques du système sportif. Pour s'assurer que tous les athlètes peuvent concourir sur un pied d'égalité, Sport Canada et ses partenaires doivent s'efforcer d'élaborer un système sportif qui reflète pleinement la dualité linguistique canadienne ", a conclu madame Adam.

Renseignements :

Catherine Scott, attachée de presse
Courriel : catherine.scott@ocol-clo.gc.ca